

Diffusez notre fil d'actualité sur votre site ou votre blog.

APCE
www.apce.com

Lettre d'information bimensuelle de l'Agence pour la création d'entreprises
15 novembre 2010
N° 20

Services à la personne
Restauration rapide
e-commerce
+ les secteurs porteurs...

Découvrez 150 activités pour se lancer ! 10€

MON COMPTE

Identifiant
Mot de passe

OK

Mot de passe oublié ? [cliquez ici.](#)

- Sommaire**
- Nouveautés
 - [La souris qui monte, qui monte... et qui raconte !](#)
 - [Auto-entrepreneurs : notion d'indépendance juridique](#)
 - [6 nouvelles fiches "réglementation"](#)
 - [Nouveaux modèles de lettres](#)
 - [L'actualité juridique des 30 derniers jours](#)
 - Documents mis à jour
 - [Le créateur mineur](#)
 - [Situation fiscale des auto-entrepreneurs](#)
 - [3 fiches professionnelles actualisées](#)
 - [Fiche profil "femme"](#)
 - [Nouvelles idées repérées dans la presse](#)
 - Vidéos
 - [Jean-Luc a bien agencé son projet!](#)
 - [Charline, esthéticienne à domicile et auto-entrepreneuse](#)
 - Actualité de l'APCE
 - [Le Carrefour de la performance](#)
 - [Jeu-concours à destination des entrepreneurs](#)
 - Question/Réponse
 - [Quelles formalités accomplir pour créer mon site Internet ?](#)
 - Agenda
 - [Forum emploi handicap d'Ile de France](#)
 - Blog
 - [Le blog de Corinne Martinaud](#)
 - Abécédaire
 - [Economie sociale et solidaire](#)
 - Et toujours
 - [Guide pratique du créateur](#)
 - [Suivre une formation lors d'une reprise](#)
 - [Bureau de liaison](#)
 - [Qui peut vous aider ?](#)

Nouveautés

- **La souris qui monte, qui monte... et qui raconte !**

Après avoir occupé plusieurs postes à responsabilité dans le domaine de l'édition et de la production artistique, Françoise Prêtre s'est lancée dans la création d'une maison d'édition numérique proposant des histoires sous forme de récits scénarisés, illustrés et interactifs : La souris qui raconte.
Lauréate du concours Cré'Acc 2010, elle nous parle de son projet et de ses nouvelles priorités.
[Lire l'interview](#)
- **Auto-entrepreneurs : notion d'indépendance juridique**

En tant qu'auto-entrepreneur, vous êtes supposé exercer votre activité en totale indépendance et être responsable de vos actes. L'administration (Urssaf, inspection du travail, impôts...), en cas de contrôle, a la possibilité de remettre en cause ce principe en apportant la preuve de l'existence d'un lien de subordination entre vous et votre "client".
[Lire le document](#)
- **6 nouvelles fiches "réglementation"**

L'espace "activités réglementées" s'enrichit de 6 nouvelles fiches : expert forestier, agent matrimonial, exploitant de taxi, psychomotricien, ergothérapeute, orthoptiste et orthophoniste.
Les fiches existantes ont, quant à elles, été actualisées.
[Accéder à la rubrique](#)
- **Nouveaux modèles de lettres**

Vous n'êtes pas redevable de la TVA mais vous souhaitez opter pour son application, ou demander un numéro de TVA intracommunautaire ?
Vous êtes soumis à la TVA et désirez opter pour le régime du "mini-let" ?
Des modèles de lettres sont à votre disposition.
[Accéder à la rubrique](#)
- **L'actualité juridique des 30 derniers jours**

Retrouvez les dernières brèves d'actualité juridique qui concernent les créateurs, repreneurs et nouveaux chefs d'entreprise.
[Lire les brèves](#)
[S'abonner gratuitement à l'actualité juridique](#)

Les bons plans

Flux RSS de notre lettre

Archives de la lettre

Question / Réponse

Question
Quelles formalités accomplir pour créer mon site Internet ?

Réponse
Depuis 2006, les sites internet n'ont plus à être déclarés. Toutefois, si vous mettez en place un traitement de données à caractère personnel, c'est-à-dire une base d'informations qui permettent d'identifier directement ou indirectement une personne, vous devez, au préalable, effectuer une demande d'autorisation ou une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).
Pour la mise en place de fichiers de clients et/ou de prospects, une déclaration simplifiée auprès de la Cnil suffit dans la majorité des cas. Toutes les formalités relatives à la collecte de données personnelles peuvent être réalisées en ligne à partir du site internet de la Commission : www.cnil.fr
Bien évidemment, dès lors que vous exercez une activité professionnelle indépendante, vous devez également effectuer les formalités de création de votre entreprise auprès du centre de formalités des entreprises compétent.
[Pour en savoir plus sur les formalités d'immatriculation d'une entreprise](#)

Contactez les banques
simple et direct avec l'APCE

Documents mis à jour

- **Le créateur mineur**

La loi instituant l'EIRL a apporté quelques changements qui concernent les mineurs émancipés. Ceux-ci peuvent désormais être commerçants sous certaines conditions.
[Voir le document actualisé](#)
- **Situation fiscale des auto-entrepreneurs**

La contribution économique territoriale (CET) remplace, depuis le 1er janvier 2010, la taxe professionnelle. Elle se compose d'une cotisation foncière des entreprises et d'une cotisation sur la valeur ajoutée. La situation des auto-entrepreneurs au regard de cette taxe a été précisée par réponse ministérielle.
[Voir le document actualisé](#)
- **3 fiches professionnelles actualisées**
 - Fabrication vêtements sur mesure (industries, médias, internet)
 - Centre de remise en forme, fitness (santé, bien-être, beauté)
 - Commerce de gros, commerce interentreprises (autres commerces et réparation, secteurs porteurs)Véritables dossiers d'informations sectorielles, ces fiches, réalisées par l'APCE, vous permettent de gagner un temps précieux dans la préparation de votre projet.
Prix : 10 euros la fiche. En vente immédiatement en téléchargement.
[Télécharger ces fiches / Découvrir tous les titres de la collection](#)
- **Fiche profil "femme"**

Toutes les informations qui concernent spécifiquement les femmes créatrices d'entreprises sont rassemblées dans ce document de synthèse qui a été complété pour tenir compte de l'actualité.
[Voir le document](#)
- **Nouvelles idées repérées dans la presse**

De nombreuses entreprises se créent sur la base de nouveaux concepts, de nouvelles tendances. La presse, qui s'en fait l'écho, est une excellente source d'information pour tous les créateurs en manque d'inspiration !
[Voir le document actualisé](#)

Vidéos

- **Jean-Luc a bien agencé son projet !**

Découvrez, avec la Webtv de Pôle-emploi, le reportage consacré à Jean-Luc, un ancien commis métreur au chômage. Il a monté à 35 ans son entreprise d'agencement intérieur et de conseil en décoration et il pense déjà à recruter !
[Voir la vidéo](#)
- **Charline, esthéticienne à domicile et auto-entrepreneuse**

A 27 ans et après un licenciement économique, Charline a décidé de lancer son activité d'esthéticienne à domicile en utilisant le régime de l'auto-entrepreneur. Elle pense à présent passer à la vitesse supérieure et faire évoluer son entreprise. Ce témoignage est proposé par le réseau des Boutiques de gestion.
[Voir la vidéo](#)

Actualité de l'APCE

- **Le Carrefour de la performance**

L'Insep (Institut national du sport de l'expertise et de la performance) organise le 22 novembre prochain la troisième édition des rencontres entre sportifs et managers d'entreprises pour échanger et partager des préoccupations communes notamment autour de l'emploi, la formation professionnelle mais aussi la création d'entreprise. L'APCE participera à cette 3ème édition.
[En savoir plus](#)
- **Jeu-concours à destination des entrepreneurs**

Lancé le 15 septembre dernier par le magazine Dynamique entrepreneuriale, ce jeu concours est ouvert à tous les entrepreneurs. Le premier prix offert par le magazine est un an de publicité sur son média, ce qui représente un budget de communication de 80 000 euros. La date limite pour participer est fixée au 15 décembre 2010.
[Participer au jeu](#)

Novembre

17
Jeudi

A noter dans votre agenda

Forum emploi handicap d'Ile de France

Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées organisée du 15 au 21 novembre 2010 par l'Adapt (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées), l'APCE animera une conférence sur : "la création d'entreprise : une opportunité pour tous". Cette conférence se tiendra le 17 novembre à Paris, lors du Forum emploi handicap.
[Pour en savoir plus](#)

Un blog à découvrir

Le blog de Corinne Martinaud

Nous vous avons présenté en 2008 Corinne, créatrice d'une activité de chambres et table d'hôtes au cœur de la Charente. L'originalité de son idée tenait au fait d'utiliser des yourtes comme moyen d'hébergement. Aujourd'hui, cette chef d'entreprise traite sur son blog de différents sujets susceptibles d'intéresser de nombreux entrepreneurs : l'organisation de son temps, la stratégie de développement, l'adaptation des tarifs, etc. Visitez ou revisitez son blog et n'hésitez pas à lui faire part de vos réactions !
[Accéder au blog de Corinne](#)

Créer gratuitement un blog

L'abécédaire du dirigeant

Economie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire représente des associations, des mutuelles, des coopératives, des fondations et des entreprises solidaires dont l'activité est guidée par une série de principes fondateurs :
- non-lucrativité ou lucrativité limitée,
- principes démocratiques dans la gouvernance,
- utilité collective ou utilité sociale du projet.

Et toujours

- **Guide pratique du créateur**

Ce document retrace le parcours du créateur, de la naissance de l'idée au démarrage de l'entreprise.
[Télécharger le guide](#)
- **Suivre une formation lors d'une reprise**

Suivre, ou avoir suivi, une formation spécifique à la reprise est particulièrement apprécié des intermédiaires et des créateurs car elle leur apparaît comme un gage de sérieux.
[Voir le document](#)
- **Bureau de liaison**

Les entreprises qui souhaitent commercialiser leurs produits à l'étranger peuvent créer une structure légère qui permettra, dans un premier temps, de tester le marché : un "bureau de liaison", également dénommé "bureau de représentation".
[Voir le document](#)
- **Qui peut vous aider ?**

Un certain nombre de réseaux et d'organismes se tiennent à votre disposition pour vous accueillir, vous accompagner, vous former, vous soutenir financièrement... Une carte de France vous permet d'identifier facilement ceux qui se trouvent à proximité de chez vous.
[Accéder à la rubrique](#)

Merci pour votre attention. La prochaine publication de cette lettre est prévue le 1er décembre 2010.

Cordialement
Laurence Piganeau et Michel Jez
Responsables éditoriaux du site Internet de l'APCE

Diffusion à 180 000 destinataires.
Contact pour les journalistes : Jacky Isabella - Press & Vous - info@press-et-vous.fr - www.press-et-vous.fr
Contact pour la régie publicitaire du site : Florian Lavenu - APAR - apce@apar.fr - www.apar.fr